LA REPRISE DE L'OFFENSIVE SUR LE FRONT.

Dans le "Petit Parisien," le colonel Rousset souligne l'importance de la reprise de l'offensive sur différents points du front, tel qu'elle ressort des derniers communiqués.

"Pour ma part, je n'ai jamais douté que notre passivité apparente et relative fût simplement un relai imposé par les circonstances dans la marche résolue qui doit nous conduire finalement à la victoire. Il me semble bien — et j'en éprouve une satisfaction profonde — que le communiqué d'hier ratifie cette opinion et la confirme. On dirait un coup de clairon annonçant la reprise imminente des larges et fructueuses actions."

AVIS SPECIAL

BUREAU DE LA COMPAGNIE DE L'HOTEL ST. CHARLES, Nouvelle-Orléans, 8 janvier 1915. — L'élection annuelle des cinq (5) directeurs de cette corporation, pour l'année courante sera tenue au bureau de la compagnie, 405 Bâtisse Hennen, le 18 JANVIER 1915, entre midi et deux heures.

S. A. TRUFANT,
Secrétaire et Trésorier.

jan 8 au 18 inc

QUINCAILLERIE.

Spécialité d'articles de quincaillerie, matériaux de construction, articles de ménage, les marchandises sont délivrées en ville. Les ordres de la campagne sont sollicités. Royal Wall Paper and Paint Co., 430 rue Royale. Tél. Main 6662.
17mars—1an mer mer dim

A LOUER

A LOUER — Chambres garnies, plan européen. 1711 avenue Jackson. tf

A LOUER — Villa de la Vergne, sur le Bogue Falie, près de Covington, Lne. S'adresser 323, rue de Chartres.
q—

A LOUER—De belles chambres garnies, 826 rue St-Louis.

FRIEDRICHS & WOODFORD,

Propriétés Foncières et Encanteurs.
824 rue Commune. Téléphone Main 1898.
10 sept—1 an

PERSONNEL

APPRENEZ A DANSER CORRECTEMENT. Instruction privée et individuelle donnée par le professeur G. G. Sedano dans toutes les dernières danses. Académie 521 rue Royale. On donne des leçons à domicile.
6 oct—tf

DANSES à la Washington Artillerie, tous les mercredis, samedis et dimanches. Entré gratuite. 1 oct—tf

DEMANDES.

ORLEANS AUTO SCHOOL — Pour $15 de paiement, nous vous donnons un cours complet qui vous met en mesure de conduire et de réparer les voitures automobiles. Nous vous procurons un permis de chauffeur et nous vous trouvons de l'emploi. 636 rue Julia.
22 sept—1an

AUTOMOBILES A VENDRE.

1 REO NEUVE	$ 950
1 REO USAGES	600
1 REO D'OCCASION	450
1 PEERLESS	2500
1 CAMION DE 2 TONNES	2100

FAIRCHILD AUTO CO.
10 sept—1 an

EMPRUNTS A 5 POUR CENT.

PEUVENT ETRE OBTENUS POUR ACHETER, CONSTRUIRE OU AMELIORER LES PROPRIETES, VOUS FAITES LES PAIEMENTS COMME VOUS PAYEZ LE LOYER. ECRIVEZ NOUS POUR LES CONDITIONS. E. GRANT, 220 BATISSE MACHECA, NLLE-ORLEANS, LNE.
16 fév—1 an

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président.
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

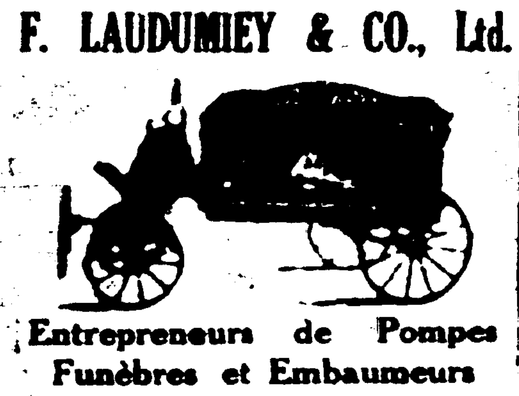

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs
1108-1112 RUE NORD REMPARTS
PHONE HEMLOCK 406

BULLETIN FINANCIER.

Change.

Nouvelle-Orléans —	
Sterling, com'l, 60 jours	484⅝
Sterling, bank, 90 jours	485½
Francs, com'l, 60 jours	519 1/16
Francs, bank, 60 jours	518⅛
Reichsmark, com'l, 60 jours	94 9-16
New York, com'l, à vue	50c dis.
New York, bank, à vue	$1.00 prem
Ton du Marché — Sterling — francs, ferme; New York à vue, ferme.	
New York —	
Sterling, com'l, 90 jours	484 à484¼
Sterling, bankers, demand	484 à484⅛
Sterling, com'l, 60 jours pai. sept.	485 à485¼
Sterling, com'l, 60 jours paie. oct.	484½à484⅝
Francs, bankers, demand	519 à519¼
Francs, com'l, 90 jours	520⅝à521
Francs, com'l, 60 jours	519⅜à520
Francs, com'l, 60 jours, 6w...	520 à520⅝
Francs, com'l, 60 jours, Ant. rp..	522⅝à523
Reichsmark, à vue	95⅛
Reichsmark, com'l, 60 jours	94½à94 9-16
Reichsmark, com'l, 90 jours	94⅜à94 7-16
Guilders, com'l, 90 jours	39 15-16

Ventes.

Entre 10 a. m. et 1:45 p. m.	
$500 City 4s	93⅛
$1,000 City 4s	93
$3,400 Premium bonds	281
$1,000 Birmingham Ry., L. and P. Co. 4½s	89
$500 Little Rock Ry. and El. Co. 6s, seller 10 jours	103
$1,000 N. O. Ry. and L. Co. 4½s, regular	80¾
$1,000 N. O. Ry. and L. Co. 4½s, cash	80¾
$1,000 N. O. Ry. and L. Co. 4½s, regular	80¾
16 shares American Cities Co., pfd	50⅝
A 1:45 p. m. —	
$2,000 Birmingham Ry., L. and P. Co. 4½s	89
$1,000 N. O. Ry. and L. Co. 4½s	80¾
$1,000 City 4s	93

Bons Divers.

Street Railroads —		
American Cities 5-6s	88	88¾
Birmingham Ry., L. & P. Co. 4½s	88½	89¾
Birmingham Ry., L. & P. Co., ref. and ex. 6s	97	97¾
Canal and Claiborne R. R. 6s	116	...
Edison El. Co., 1st mtg. 5s	101	...
Fort Worth P. and L. Co., 1st mtg. 5s	93½	...
Houston L. and P. Co., 1908 1st mtg. 5s	92	...
Knoxville Traction Co., 1st mtg. 5s	100	..
Knoxville Ry. and L. Co., consol 5s	94½	95½
Knoxville Ry. and L. Co., ref. and ex. 5s	81	84½
Little Rock Ry. and El. Co. 6s	100	...
Little Rock Ry. and El. Co. 5s	102¾	...
Memphis St. Ry. Co. 5s	90⅛	93
Meridian L. and Ry. Co., 1st mtg. 5s	90⅝	...
Nashville Ry. and L. Co. 5s	99½	100
N. O. and Carrollton R. R. 5s	104	...
N. O. City R. R. gen. mtg.	103	...
N. O. Ry. and L. Co 4½s	80	80¾
N. O. City and Lake R. R. 5s	105½	...
Texas P. and L. Co., 1st mtg. 5s	90	93
Miscellaneous —		
Alden Mills, 1st mtg. 6s	...	98
State and City —		
City 4s	92⅞	93¼
Premium bonds	279	...
Public Improvement, 1950	90⅝	91¼
Public Improvement, new	87½	89⅛

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Piano Wellington.

Dugan Piano Co. vs. Alphonse J. Perret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,118 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux désignés ci-après, le LUNDI, 18 janvier 1915, à 10:30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

En mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres, un piano Wellington.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FRANK E. RAINOLD,
Avocat pour le demandeur.
jan—7,13,18

AVIS AUX CREANCIERS

Jacob O. Dickerson vs. Pine Grove Realty Co., Inc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,541 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette propriété et à toutes utres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Leonard C. Vacher, receveur de cette propriété, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformement au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
H. W. ROBINSON, Avocat.
jan—13,17,22

CHEMINS DE FER.

QUEEN & CRESCENT ROUTE

Le Train de New York

Quitte la Station Terminale à **7:30 P. M.**

DIRECTEMENT
A la 32me rue et la 7me Avenue
Un ilet de Broadway.
Eclairé à l'Electricité.
Excellent Service de Wagon Restaurant.
"A La Carte"
Bureau des Billets.
211 RUE ST. CHARLES.
Dépôt: Station Terminale, rue du Canal
PHONE MAIN 2099.

New Orleans Great Northern R.R.

EXCURSIONS

(Trains de Plaisir)

Tous les Dimanches

A LA PAROISSE DE

SAINT TAMMANY

Le climat le plus salutaire des Etats-Unis.

Trains de plaisir à Bogalusa,

"LA VILLE MAGIQUE DU SUD."

Wagon-salon pour les excursions de dimanches à Bogalusa. Départ de la gare Terminus à 7:35 a. m. Arrivée de retour à 8:05 p. m.

Pour de plus amples détails, informez-vous auprès de l'agence des billets, ou téléphonez Main 4000.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICE POSTAL

Prochains départs pour le **HAVRE**

ROCHAMBEAU	18 jan., 3 p. m.
LA TOURAINE	23 jan., 3 p. m.
CHICAGO	30 jan., 3 p. m.
NIAGARA	6 fév., 3 p. m.

Pour tous renseignements s'adresser
Aux bureaux de la Compagnie,
F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL.
323 rue Commune, Nouvelle-Orléans.

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER
REIMS

(Exigez l'Étoile Comme Garantie)
PAUL GELPI & FILS
AGENTS
227 Rue Decatur **Nouvelle-Orléans**

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Edwin A. Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,435 — Division B — Avis est par le présent donne aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Elizabeth A. Stewart, veuve d'Edwin Clark, exécutrice dative testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par odre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
SUTHON & LOOMIS, Avocats.
jan—13,17,22

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de valeur, argenterie, etc.

Succession de James M. Maury.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,375 — En vertu d'un ordre de vente daté le 6 janvier 1915, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux désignés ci-après, le MARDI, 19 janvier 1915, à 10:30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Sur les lieux, No. 2006 rue Magazine, un lot de meubles, assortis, installations, ustensiles, ornements, argenterie, divers, etc., d'après inventaire au dossier.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HALL, MONROE & LEMANN,
WATTS K. LEVERICH,
Avocats pour le demandeur.
jan—7,8,13,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et des installations d'une épicerie, licenses pour bar 1911, ville et état, caisse enrégistreuse, coffre fort.

Louis Bonanno vs. Charles Castelli.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,718 En vertu d'un writ de fieri faciâs qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District Pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 13 janvier 1915, à 10 h 30 a. m., la propriété suivant, décrite à savoir:

Sur place à l'angle de l'avenue St-Bernard et de la rue Villere.

Le contenu, installations, meubles, stock, accessoires, etc., d'une épicerie et bar à la dite place suivant l'inventaire.

Licenses pour bar, 1914, ville et état.
1 caisse enrégistreuse, coffre fort.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civile, Paroisse d'Orléans.
GEORGE J. GULOTTA,
Avocat pour le demandeur.
jan—2,3,7,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc., d'un cinématographe, en bloc; ainsi qu'un Piano Electrique Wurlitzer.

Benj. Couvertie vs. Otto Nyffeler et Chas. B. Harriman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,741 — En vertu d'un ordre de vente daté le 6 janvier 1915, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux désignés ci-après, le LUNDI, 18 janvier 1915, à 11 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Sur les lieux, No. 1042 rue Royale, tout le contenu et les installations complètes, etc., d'un cinématographe sur les dits lieux d'après inventaire enregistré. Ainsi qu'un piano électrique Wurlitser, avec banc et rouleaux de musique.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
LEGIER & GLEASON,
Avocats pour le demandeur.
jan—7,8,13,18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Second District, portant le numéro municipal 810 avenue de l'Esplanade, entre les rues Bourbon et Dauphine. Sans limite à crédit pour douze mois.

Isadore Newman et Fils vs. Eugene Jastremski, Administrateur, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,013 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 janvier, 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Esplanade, et les rues Bourbon, Barracks et Dauphine, et désigné par le numéro un, sur un plan fait par Pilié et Depouilly, architectes, daté 15 janvier, 1866, et déposé en l'étude de W. J. Castell, ancien notaire dans cette ville, sous la lettre C, dans son livre de plans, et le dit lot mesure d'après me plan trente-trois pieds trois pouces face à l'avenue Esplanade six pieds, sept pouces entre lignes parallèles.

CONDITIONS — C'est la seconde et dernière enchère à laquelle cette propriété sera adjugée au plus haut montant pour ce qu'elle rapportera, à crédit pour douze mois, l'acheteur fournissant garantie avec une sécurité, portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir du jour de vente, jusqu'au payement complet, garantie par hypothèque et lien du vendeur sur la dite propriété. L'acheteur cependant devra déduire du montant de son achat et payer comptant les frais et le montant du procès et de la vente, à peu près $100, plus les impôts dûs sur la propriété, à peu près $10.

Saisie dans le procès ci-dessus.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN & DART,
Avocats pour les demandeurs.
déc—27,28 jan—3,9,13,14

L'ABEILLE
de la Nouvelle-Orléans
sert des abonnements au prix de 65 sous par mois, de nos bureaux, ou 15 sous par semaine pris au porteur.
ETES-VOUS ABONNE?

VENTES AUX ENCHERES.

Par STROUDBACK & LATTER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Sebastien Huber, No. 108,974, Cour Civile de District, Division A.

Vente en partage de propriété de valeur extraordinaires, de revenu considérable et de propriété à la campagne.

2229-31 Melpomène, entre Franklin et Liberté; double cottage; rentes $30 par mois; gallerie de front, 7 pièces; égoûts de chaque côté.

1313-15 Fréret, entre Erato et Thalie; double cottage; rentes $27 par mois; gallerie de front; égoûts de chaque côté.

1405-07 Sud Liberté, entre Melpomène et Thalie; double cottage; rentes $27 par mois; gallerie de front, 4 pièces, hangar; égoûts de chaque côté.

1527-29 Sud Liberté, entre Melpomène et Terpsichore, et **2215 Terpsichore**, seront vendues ensemble; double cottage; rentes $28 par mois; 4 chambres, bain, hangar; égoûts de chaque côté; cottage simple; rentes $11 par mois; 3 chambres et gallerie.

1511-13 Sud Liberté, entre Melpomène et Terpsichore; double cottage; rentes $20 par mois; 3 chambres; égoûts de chaque côté.

1409-11 Sud Liberté, entre Melpomène et Thalie; cottage double; rentes $27 par mois; gallerie, 4 chambres, hangar; égoûts de chaque côté.

3126-28 Erato, entre Roman et Derbigny; cottage double; rentes $18 par mois; 3 chambres, hangar, etc., de chaque côté.

Lot No. 12, Block No. 17, Waveland Terrace, comté de Hancock, Waveland, Miss.

Dix lots, Block No. 166, Ansley, comté de Hancock, Miss.

AUX ENCHERES

MERCREDI, 13 janvier, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne, par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, bureaux No. 326 rue Baronne, vendra aux enchères publiques à la date sus-indiquée, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour publique le 30 novembre 1914, et le jugement lu et signé en dite cour le 4 décembre 1914 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

1er. Un certain lot de terrain, situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Franklin et Liberté, désigné comme lot No. huit (8) dans l'ilet numéro seize (16), borné comme décrit ci-dessus, mesurant trente et un (31) pieds de face sur la rue Melpomène, par cent-vingt sept (127) pieds, neuf (9) pouces de profondeur entre des lignes parallèles, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent; la dite propriété porte les numéros municipaux 2229 et 2231 rue Melpomène, et consiste d'un double cottage ardoisé, deux étages à l'arrière, gallerie, sept chambres et cabinet de chaque côté; rentes $15 chaque côté; eau et égoûts. Acquis de Marie J. Perrier le 24 juin 1876, acte passé devant N. J. Castell, ancien notaire, régistré C. O. livre 147, folio 312, de même 2 février 1911 régistré C. O. livre 240, folio 28.

2. Un lot de terrain, avec tous les droits, voies, bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 363, auparavant No. 14, compris entre les rues Thalie, Erato, Fréret et Locust, désigné comme lot No. deux (2), mesurant (mesure américaine) trente-deux (32) pieds de face sur la rue Fréret, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent-vingt six (126) pieds, sept (7) pouces et deux (2) lignes. Acquis de Martin Schmidt, le 6 février 1886, sous acte passé devant Peter J. Kromer, notaire public, régistré dans le livre 133 des transfers de propriétés, folios 762 et 763, de même le 2 février 1911 régistré dans le livre 240 des transfers des propriétés, folio 28. La dite propriété porte les numéros municipaux 1315 et 1317 rue Fréret et consiste en un cottage double ardoisé, contenant gallerie de devant, 4 chambres et un hangar de chaque côté, et eau et égoûts.

3. Un certain lot de terrain, situé et étant dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Liberté, Howard et Thalie, désigné comme lot numéro dix-sept (17) du numéro d'ilet (17) dix-sept, lequel ilet est borné comme décrit ci-dessus d'après un plan de George T. Dunbar, ancien voyer, le 1er avril 1848, déposé au bureau d'Adolphe Mazereau, anciennement notaire de cette ville, mesurant trente-deux (32) pieds de face sur la rue Liberté, par cent-vingt cinq (125) pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en quelque sorte y appartiennent. Acquis de B. R. Hanrey, le 22 octobre 1887, suivant acte devant A. Doriocourt, ancien notaire, régistré dans le livre 127, folio 704, dans le régistre des transfers de propriétés, et de même le 2 février 1911 régistré dans livre 240, folio 28, du dit régistre. La dite propriété porte les numéros municipaux 1405 et 1407 rue Liberté et consiste en un double cottage ardoisé, gallerie de devant, 4 chambres et hangar de chaque côté. Rentes $13.50 chaque côté et eau et égoûts.

4. Un certain lot, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Liberté, Melpomène et Terpsichore, désigné comme lot numéro dix-huit (18) sur un plan tiré par G. T. Dunbar, voyer, daté du 1er avril 1848, et déposé pour information au bureau de A. Mazereau, anciennement notaire public, dans cette paroisse, et il est également désigné par le même numéro sur un croquis ou certificat d'arpentage fait par W. T. Thompson, voyer, sous date du 20 janvier 1855, et annexé pour référence à un acte passé devant André Hero, Jr., notaire dans cette ville, le 19 janvier 1888, lequel lot forme l'angle des rues Terpsichore et Liberté et conformément à un certificat d'arpentage il mesure trente-deux (32) pieds de face sur la rue Liberté par cent-vingt cinq (125) pieds de profondeur et face sur la rue Terpsichore, entre lignes parallèles, mesures américaines. Acquis de F. J. Mellody, le 20 avril 1893, acte devant John J. Ward, notaire, régistre dans C. O., livre 150, folio 310, de même le 2 février 1911 régistré dans le livre 240, folio 28, du régistre de transfers des propriétés. La propriété est connue sous les numéros municipaux 1527 et 1529 rue Liberté et consiste d'un cottage double ardoisé, 4 chambres et bain et hangar de chaque côté, etc. Rentes $14 chaque côté, et eau et égoûts.

2215 rue Terpsichore, un cottage simple ardoisé, 3 chambres et gallerie; rentes $11.

5. Un certain lot de terrain, situé et étant dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Melpomène, Howard et Terpsichore, laquelle portion de terrain mesure vingt-neuf (29) pieds, sept (7) pouces de face sur la rue Liberté, par soixante-trois (63) pieds de profondeur, entre lignes parallèles et est prise de l'arrière des deux lots désignés par les numéros un et deux (1 et 2) sur un plan tiré par J. Howard, architecte, et déposé comme plan No. 132 au bureau de T. O. Stark, ancien notaire, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations et avantages y appartenant. Acquis de Thos. Kennedy, le 22 juillet 1808, d'après acte passé devant J. J. Woulfe, notaire public, régistré dans le livre 168, folio 613, du transfers des propriétés, de même le 2 février 1911 régistré dans le livre 240, folio 28, du même régistre, comme sous 1511-1513 Sud Liberté, et consiste d'un cottage double ardoisé, contenant 3 chambres de chaque côté; rentes $10 de chaque côté; eau et égoûts.

6. Un certain lot de terrain, situé et étant dans le faubourg Annonciation de l'ancienne municipalité, maintenant le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme nombre de lot dix-huit de l'ilet numéro dix-sept (17) ancien, connu sous l'ilet No. 351 compris entre Melpomène, Liberté et Howard, d'après un plan de G. T. Dunbar, voyer, 1er avril 1842, et déposé à l'office de A. Mazereau, ancien notaire de cette ville, le dit lot mesure trente-deux (32) pieds de face sur la rue Liberté, sur cent-vingt cinq (125) pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Le dit ilet était désigné anciennement sous le nombre d'ilet dix-neuf (19) sur un plan tiré par Joseph Pilié, surveyeur, 20 juillet 1840, déposé au bureau de A. Mazereau, ancien notaire de cette ville, ensemble avec tous les bâtiments, améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en quelque sorte y appartiennent. Acquis de Samuel Kearney, 7 décembre 1899, sous acte devant J. J. Woulfe, notaire public, régistré dans livre 178, folio 70, du régistre de transfers des propriétés et le 2 février 1911 régistré dans livre 240, folio 28. La dite propriété est comme sous les numéros municipaux 1409-1411 rue Liberté, et consiste d'un cottage double ardoisé, gallerie de face, 4 chambres et hangar de chaque côté; rentes $13.50 chaque côté et égoûts et eau.

7. Une certaine portion de terrain ensemble, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Erato, Roman, Derbigny et Thalie. La dite pièce ou portion de terrain mesure trente-trois (33) pieds, dix (10) pouces et trois (3) lignes, le tout plus ou moins, de face sur Erato et la même largeur sur le derrière, sur une profondeur de soixante-trois (63) pieds, onze (11) pouces, le tout plus ou moins, entre lignes parallèles. La dite portion de terrain est constituée de la portion de derrière des lots 11 et 12 qui originalement mesuraient 31 pieds, 11 pouces et 6 lignes sur la rue Roman, sur 121 pieds, 4 pouces et 3 lignes de profondeur, le lot No. 11 formant l'encoignure de Erato et Roman. La balance du dit lot et No. 12 ont été vendus par la défunte à M. G. Gund, sous acte devant F. J. Dreyfous, notaire, le 22 janvier 1908, lequel acte est régistré dans C. O., livre 208, folio 306. Acquis de Mme S. L. Emery, sous acte devant Geo. J. Untereiner, notaire, le 10 mars 1906, régistré dans C. O., livre 208, folio 506, aussi sous acte devant Geo. J. Untereiner, notaire, le 2 janvier 1906, régistré dans le livre 240, régistre du transfer des propriétés, folio 28. La dite propriété est connue sous les numéros municipaux 3126 et 3128 rue Erato, et consiste d'un double cottage ardoisé, 3 chambres et hangar de chaque côté; loyer $9.

8. Lot No. 12, Block No. 17, Waveland Terrace, dans la ville de Waveland, comté de Hancock, dans l'Etat de Mississipi.

9. Lots Nos. 10, 11, 12, 13, 14, 25, 26, 27, 28 et 29 du Block No. 166, à Ansley, comté de Hancock, dans l'Etat de Mississipi.

CONDITIONS — Comptant; les acheteurs devront payer au-dessus du prix d'achat les taxes de la ville et de l'Etat pour l'année 1914, et l'impôt de guerre. Les actes de vente seront passés devant George W. Flynn, Esq., notaire public, aux frais des acheteurs. Dix pour cent du prix devront être déposés au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER,
W. ALEXANDRIE BAHNS, Encanteurs.
JULES A. GRASSER,
GEO. W. FLYNN, Avocats.
déc—13,20,27 jan—3,10,13

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu, installations, etc., d'un bar et épicerie, meubles de maison, caisse enregistreuse, droit d'occupation.

Mme Marguerite Gabras McDonald vs. Prosper Justrabo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,888 — En vertu d'un writ de saisie provisoire qui m'a été adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par consentement des parties, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux désignés ci-après, le MERCREDI, 13 janvier 1915, à 10:30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Sur les lieux, Nos. 2531 et 2533 rue Melpomène, entre les rues Freret et Sud Robertson:

1er. Le contenu, installations et marchandises de l'épicerie et bar qui se trouvent sur les lieux, d'après l'inventaire au dossier, une caisse enregistreuse et une caisse enregistreuse de crédit. Un lot de meubles de maison assortis, etc., un piano.

2. Le droit d'occupation des lieux sis Nos. 2531 et 2533 rue Melpomène à partir de la date de vente jusqu'au 31 mai 1915.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH H. BREWER,
Avocat pour le demandeur.
jan—8,11,13

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Abner Adams Parker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,807 — Division D — Avis est par le présent donné aux creanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Alice Price Parker, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY, Avocats.
jan—2,7,13

---

tait le grand genre tout en ayant une tournure militaire.

Il avait une grosse moustache blonde, des yeux endormis comme ceux d'un chat, le parler très lent et il portait lorgnon.

Cela semblait la chose la plus naturelle du monde que ce fût lui qui offrit un sorbet à lady Dangerfield, qu'il s'appuyât sur le dossier de sa chaise et qu'il lui murmurât à l'oreille des paroles qu'elle avait l'air de dévorer.

— Nous revenons toujours à nos premières amours, n'est-ce pas lady Cecil Delamer, attaché aux affaires étrangères, en s'asseyant à côté de la fille de lord Ruyland. Le vieux Frankland est aussi fidèle à l'idole de sa jeunesse que l'aiguille aimantée l'est au pôle Nord.

"Mais, à propos de premières amours lady Cecil, fit-il en la regardant sans attention, devinez qui j'ai rencontré hier soir au Théâtre de Sa Majesté?

L'honorable Charles qui était un des plus insouciants jeunes gens de la capitale, avait deux yeux bleus aussi doux et aussi innocents que ceux d'un enfant à la mamelle, quoiqu'il eût été difficile de dire comment Delamer avait pu conserver jusqu'à vingt-huit ans les dehors de la candeur.

Cecil se mit à rire.

Elle avait de la sympathie pour Charles, par cette bonne raison qu'il était tombé amoureux d'elle.

— N'étant pas douée de seconde vue, je ne saurais vous le dire, répondit-elle. Je m'imagine que vous avez dû rencontrer bien des gens. Tout ce que je sais, c'est que vous ne vous êtes pas approché de notre loge.

— Non, répondit Delamer. Je n'ai pas frappé à votre loge... Il n'a pas voulu y venir.

— Qui cela?... Dites-moi le nom de ce récalcitrant?

— O'Donnel.

— Qui cela?... fit-elle vivement. Qui cela?

— 'Donnel... le capitaine Edmond O'Donnel, du 2e spahis... le beau spahis comme on l'appelle et le meilleur garçon que la terre ait jamais porté.

Elle était toujours pâle comme un lys, la Reine Blanche.

Charles Delamer se demande avec surprise si elle n'était pas devenue plus pâle que de coutume.

Ou bien était-ce seulement l'ombre de son blanc parasol, ou?...

Il y eut un moment de silence, mais qui parut bien long aux deux interlocuteurs.

L'orchestre faisait de la musique, les fontaines jaillissaient, les oiseaux chantaient, les fleurs étaient épanouies, le soleil de juin changeait tout en or et lady Dangerfield se promenait au bras du major Frankland, sous les frais ombrages.

Delamer, dont la surprise n'avait duré qu'un instant, reprit en ces termes:

— Mais vous connaissez O'Donnel, n'est-ce pas? Vous l'avez vu en Irlande; il me semble qu'il me l'a dit hier soir.

— Oui, je le connais... je veux dire que j'ai connu un peu autrefois le capitaine O'Donnel. Il y a six ans de cela, et j'aurais cru que depuis il avait dû oublier complètement cette circonstance.

— Ceux qui ont été assez heureux pour connaître la Reine Blanche ne l'oublient pas si facilement. Du moment que vous l'avez honoré d'un souvenir, il n'est pas étonnant qu'il se souvienne également de vous.

— Je crois bien que j'ai gardé souvenir de lui, monsieur Delamer!... Edmond O'Donnell m'a sauvé la vie!

— Il vous a sauvé la vie! Pardieu, c'est un heureux garçon, mais ces tapageurs, ces traîneurs de sabre d'Irlandais ont toujours de la chance. Et, voyez pourtant, le gaillard m'a dit qu'il vous connaissait à peine.

Cecil se mit à rire, mais d'un rire moins harmonieux que de coutume.

— A peine!... Peut-être que le capitaine O'Donnel n'apprécie le service qu'il m'a rendu qu'en se fondant sur la valeur de l'objet qu'il a sauvé. Et il est en Angleterre, dites-vous?... C'est curieux! Je croyais qu'un soldat de fortune comme lui, et libre comme il l'est, passerait sa vie en Algérie.

— Il y retourne très prochainement. C'est un soldat de race, et les goûts militaires sont héréditaires dans sa famille. Les O'Donnel ont été soldats durant les trois derniers siècles et toute leur ambition se borne à être soldats. Il doit quitter bientôt l'Angleterre, puis retourner à son poste, après avoir laissé sa sœur chez des amis qu'il a en France.

— Sa sœur!... C'est cette Rose dont il parlait si souvent et qu'il aimait tant!

— Oui, je l'ai entendu l'appeler Rose.

— Vous l'avez entendu l'appeler, dites-vous? Elle est donc avec lui? Et quelle mine a-t-elle... La sœur d'Edmond O'Donnel, fit-elle avec un sourire, doit être jolie...

— Hélas! elle ne l'est pas... du moins maintenant. On dirait qu'elle est enveloppée d'un nuage de tristesse; elle est malade ou ennuyée, elle a quelque chose enfin elle parle peu, elle a l'air triste et soucieux. C'est une brune avec deux yeux bleus. Elle arrive de la Nouvelle-Orléans, où son frère est allé la chercher.

"Je suis allé leur rendre visite avant de venir ici, et O'Donnel doit dîner avec moi ce soir. Là-bas, en Afrique, il était le roi des joyeux camarades de régiment qui l'entouraient, et, de plus, un vrai démon à la bataille. Il a fait son chemin... tout droit, à la pointe de l'épée. Et vous dites qu'il vous a sauvé la vie? Dans quelle circonstance cela s'est-il passé lady Cecil?

— C'est une histoire beaucoup trop longue pour que je puisse vous la raconter ci. Mais n'aperçois-je pas Mme de Villafleur, qui me fait signe?

— C'est elle, en effet, voulez-vous me permettre lady Cecil?

— Et prenant le bras que lui présentait Delamer, Cecil se dirigea vers la comtesse de Villafleur.

La teinte rose que laisse un coucher de soleil d'été disparaissait dans la pénombre étoilée du crépuscule du soir, quand la femme du baronnet et la fille du comte regagnaient Lowndes-Square.

Lady Dangerfield était extrêmement gaie: évidemment, le major Frankland l'avait amusée... et sa conversation ne tarissait pas tout le long du chemin; mais Cecil était renversée sur les coussins de la voiture plus pâle, plus grave, plus silencieuse que d'ordinaire.

On l'avait fort admirée, comme d'habitude; elle avait tenu, comme de coutume aussi, un cours d'adorateurs: mais maintenant que cette cour était dispersée, elle avait perdu son animation et sa gaieté.

— Et il est en Angleterre... à Londres! pensait-elle. Il était à l'Opéra, et il m'y a vue. Et cela ne valait pas la peine pour lui de renouveler une connaissance si peu importante? Penser... penser... murmura-t-elle en serrant les dents, penser qu'après tant d'années écoulées je n'ai pas pu oublier cette sotte histoire sentimentale!

— Comme tu es morose, Altesse, lui dit sa cousine au moment où elles approchaient de leur demeure. Tu n'as pas prononcé deux paroles depuis que nous avons quitté Cew; et maintenant, après que je t'ai demandé deux fois si tu as vu Chandos Howard jouer au croquet avec lady Charlotte Lansing, tu te bornes à me répondre:

" — Oui, ma chère, c'est vraiment très joli!"

"Il faut espérer que tu retrouveras l'usage de la parole et l'attention qui te manquent avant de paraître ce soir à Carton-Merrace.

Lady Dangerfield achevait d'exprimer ces reproches en montant l'escalier.

Loames, le valet de pied, ouvrit à deux battants la porte du salon: mais Cecil n'y entra pas.

Elle regagna son appartement particulier, se débarrassa de son chapeau et de son écharpe, comme si le poids de sa toilette eût pesé lourdement sur ses épaules, puis prenant son pupitre d'or et d'ébène, elle l'ouvrit et en tira de nouveau les réliques qu'elle y avait amasées.

— Je n'ai pas besoin, dit-elle en les considérant, de conserver plus longtemps des souvenirs de cette folie. Je vais en faire, maintenant, ce que j'aurais dû en faire ce matin!

Le vent du soir se jouait dans la dentelle des rideaux de la fenêtre entr'ouverte.

Elle se dirigea de ce côté, considéra un moment le portrait qu'elle avait entre les mains y posa ses lèvres, puis déchira ce portrait et le billet qui l'accompagnait en fragments imperceptibles.

Il n'était que dix heures et demie quand, chose inouïe jusqu'alors, le comte de Ruysland rentrait dans la demeure de sa nièce.

Il avait rédigé sa lettre et l'avait jetée à la poste, et quoique Cecil ne l'eût chargé d'aucun message pour sir Arthur Tregenna, sa lettre en contenait un des plus encourageants et des plus flatteurs.

A Continuer.